

Annexe au CCP : PLAN DU MEMOIRE TECHNIQUE

L'offre du soumissionnaire devra obligatoirement présenter un mémoire technique devant comporter à minima les éléments ci-après

Le candidat pourra le compléter en joignant tout document ou toutes informations qu'il jugera utiles pour l'appréciation de son offre.

I. Fiches techniques des mobiliers et matériels

- 1) Indication pour chaque produit du DQE des caractéristiques techniques (compléter la dernière colonne du BPU/DQE afin d'identifier clairement le modèle proposée – Page du catalogue, référence du produit,...)
- 2) Fournir une photo du modèle proposée (photo ou catalogue)

II. Catalogues de produits

- 1) Indication du nombre de fournisseurs et du nombre de produits pouvant être proposés en supplément de ceux mentionnés dans le PBU/DQE

III. Capacité de stockage

- 1) Liste des lieux de stockage avec précision des surfaces de stockage

IV. Organisation envisagée

- 1) Modalités de mise en œuvre proposée afin d'accuser réception de la commande du pouvoir adjudicateur dans les délais exigés
- 2) Moyens (humains et matériels) et méthodologies pour la livraison, le montage ou l'installation des mobiliers et matériels
- 3) Méthodologie pour assurer la continuité du service en cas de rupture d'approvisionnement et dans le respect des obligations du CCP

V. Délai de livraison si produit non disponible en stock

- 1) Indication pour chacun des lots du délai de livraison en cas d'indisponibilité des produits en stock dans la limite des délais maximums indiqués au CCP (Art. 4.3)